

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 août 2023 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Claude Tessier, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
M. Steeve Gauthier, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

Absence motivée :

M. Michel Cordeau, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2023 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Autres sujets ;
 - 9.1 Maire Suppléant
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-23-08-21-01 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2023

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-23-08-21-02 Sur proposition de Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 17 juillet 2023 est adopté.

ADOPTÉ

5.- Adoption des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de juillet 2023 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de juillet 2023.

CA-23-08-21-03 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de juillet 2023 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'août 2023.

CA-23-08-21-04 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

Le greffier trésorier dépose le rapport de l'inspecteur municipal contenant la liste des différents permis octroyés au mois de juin.

CA-23-08-21-05 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de juin.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport

CA-23-08-21-06 Sur proposition de Jocelyne Boivin faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9.- Autres sujets

Confirmation de maire suppléant

CA-23-08-21-07 Sur proposition de Claude Tessier faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil confirme Madame Jocelyne Boivin comme maire suppléant.

10.- Période de questions.

Aucune

11.- Levée de la séance

La séance est levée.

CA-23-08-21-07 Sur proposition de Yvan Duval il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h45.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier